



## **COMMUNE D'ESTREES** **Accueil de loisirs Hiver 2018**



Dossier à remettre au plus tard en mairie le 16 Février 2018.

L'accueil de loisirs fonctionnera du **lundi 26 Février au Vendredi 9 Mars**  
pour les enfants de 3 à 14 ans.

Tous les accueils se feront à **l'école**.

- \* De 9h00 à 17h00 pour les enfants inscrits à la cantine.
- \* De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 pour les enfants non inscrits à la cantine

*(Les enfants qui ne mangent pas à la cantine, en cas de sortie extérieure durant la semaine, seront ramenés un peu plus tôt ou récupérés un peu plus tard le midi, les parents seront informés dès que possible. En cas de sortie à la journée, leur prévoir un pique-nique, merci).*

Une garderie est mise en place de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00.  
Seuls les enfants inscrits à la garderie pourront être présents.

La municipalité, la direction et l'équipe d'animation :

- ✓ Invitent les parents à respecter les horaires et à prévenir en cas de retard ou d'absence.
- ✓ Se dégagent de toute responsabilité si des enfants arrivaient avant l'ouverture de l'accueil de loisirs.
- ✓ Précisent que l'heure de retour des grandes sorties est en fonction de la densité du trafic routier. En cas de retard, une personne sera contactée afin de vous prévenir.

### **Joindre :**

- ✓ la photocopie du carnet de vaccinations avec nom et prénom en haut de page
- ✓ la fiche sanitaire de liaison **COMPLETEE ET SIGNEE**
- ✓ la somme correspondant à la durée de présence de l'enfant à l'accueil de loisirs, et/ou à la garderie, à régler par chèque à l'ordre du Trésor Public. **(ATTENTION si votre enfant participe aux garderies, il vous sera demandé 2 règlements différents : 1 pour la garderie et 1 pour l'accueil de loisirs).**
- ✓ le quotient familial de la CAF (si vous ne le connaissez pas, joindre une copie de votre carte CAF)

**ACCUEIL DE LOISIRS HIVER 2018**  
**RENSEIGNEMENTS**

Nom - Prénom des parents : .....

Adresse : .....

N° de Tél. : .....

N° de S.S. : .....

Caisse : .....

N° de CAF : .....

Caisse : .....

Ou N° MSA : .....

à indiquer **OBLIGATOIREMENT** même si vous ne touchez pas de prestations familiales

Profession du père : .....

Employeur : .....

Profession de la mère : .....

Employeur : .....

Inscrit l'enfant ci-dessous à l'accueil de loisirs  
et m'engage à en régler les frais :

Nom de l'enfant : .....
Prénom de l'enfant : .....
Date de naissance : .....

L'enfant sait-il nager ?   Oui   Non

**IMPORTANT : Personnes autorisées à reprendre l'enfant :**

Nom : .....  
Prénom : .....  
Lien de parenté : .....

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné.....  
autorise mon enfant .....inscrit à  
l'accueil de loisirs d'ESTREES, à participer à toutes les activités et sorties  
prévues sous la conduite du personnel d'encadrement.

J'autorise l'accueil de loisirs à photographier mon enfant durant les  
diverses activités.

Je certifie que mon enfant ne présente aucun symptôme de maladie  
contagieuse, qu'il n'est atteint d'aucune affection cutanée transmissible et qu'il  
n'est pas porteur de parasites.

J'autorise l'encadrement à mettre en œuvre les traitements urgents qui  
seraient reconnus nécessaires par le médecin et éventuellement à le faire  
hospitaliser.

ESTREES, le.....

Signature  
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

**PERSONNE A PREVENIR EN CAS DE PROBLEME :**

Nom/Prénom : .....  
Adresse : .....  
N° Tél : .....

**MEDECIN TRAITANT**

Nom : .....  
Adresse : .....  
N° de Tél. : .....

**ASSURANCE**

Nom de la compagnie : .....  
N° de Police : .....

**Si l'enfant repart seul :**

Je soussigné(e) M. Mme \_\_\_\_\_ autorise mon  
enfant \_\_\_\_\_ à quitter l'accueil de loisirs seul

à  17h00  18h00 (après la garderie)

## INSCRIPTIONS

### Périodes et Activités

*Merci de cocher la ou les case(s) de participation de votre enfant à l'accueil de loisirs*

DU 26 FEVRIER AU 2 MARS		
Quotient familial	Coût par semaine/enfant <b>AVEC REPAS</b>	Coût par semaine/enfant <b>SANS REPAS</b>
De 0 à 369 €	24.25 € <input type="checkbox"/>	8.75 € <input type="checkbox"/>
DE 370 à 499 €	31.25 € <input type="checkbox"/>	15.75 € <input type="checkbox"/>
DE 500 à 700 €	36.50 € <input type="checkbox"/>	21.00 € <input type="checkbox"/>
>700€ + familles extérieures au Département du Nord	38.25 € <input type="checkbox"/>	22.75 € <input type="checkbox"/>
DU 5 AU 9 MARS		
Quotient familial	Coût par semaine/enfant <b>AVEC REPAS</b>	Coût par semaine/enfant <b>SANS REPAS</b>
De 0 à 369 €	25.25 € <input type="checkbox"/>	8.75 € <input type="checkbox"/>
DE 370 à 499 €	31.25 € <input type="checkbox"/>	15.75 € <input type="checkbox"/>
DE 500 à 700 €	36.50 € <input type="checkbox"/>	21.00 € <input type="checkbox"/>
>700€ + familles extérieures au Département du Nord	38.25 € <input type="checkbox"/>	22.75 € <input type="checkbox"/>

**SEMAINE 1 (du 26/02 au 02/03) : .....€**

**SEMAINE 2 (du 05 au 09/03) : .....€**

**TOTAL : .....€**

**Garderie du matin de 8h00 à 9h00**

Semaine 1 (5,50 € la semaine)

Semaine 2 (5,50 € la semaine)

**Garderie du soir de 17h00 à 18h00**

Semaine 1 (5,50 € la semaine)

Semaine 2 (5,50 € la semaine)

<b>TOTAL GARDERIES : .....€</b>
---------------------------------

*Aucun remboursement ne sera effectué sauf sur présentation d'un certificat médical ou raison exceptionnelle.*

*Les enfants ne voulant pas participer aux activités extérieures ne seront pas accueillis durant celles-ci.*